

**Plan de continuité pédagogique dans le cadre du
protocole sanitaire actualisé
Lycée de la Cité Scolaire Internationale**

Période du 16/11 au 18/12/2020



1. Introduction : un fonctionnement du lycée selon un protocole qui privilégie la sécurité de tous.

Le mode de fonctionnement est adapté aux contraintes de la crise sanitaire. Il doit non seulement s'accompagner de nouvelles règles, mais aussi témoigner de bienveillance vis-à-vis de chacun, compte tenu du stress généré par la situation.

Les objectifs sont les suivants :

- assurer la protection maximale de la santé de tous,
- maintenir la qualité de l'enseignement,
- empêcher le décrochage scolaire en maintenant au maximum la présence des élèves dans l'établissement.

Par conséquent

Dans l'établissement, les élèves devront respecter les règles sanitaires décrites ci-après. S'ils ne le font pas, ils seront rappelés à l'ordre. En cas de manquements répétés, des mesures d'éloignement de l'enfant et un retour au domicile pourront être décidés.

2. Le Plan de Continuité Pédagogique (PCP)

Tous les élèves sont concernés, mais selon des modalités pédagogiques différenciées et évolutives en fonction de la pandémie.

Nous vous rappelons, que **l'instruction est obligatoire** et donc que chaque élève doit respecter les modalités de la continuité pédagogique telle qu'elle est définie pour la période concernée.

A compter du 16 novembre et jusqu'aux congés de Noël, le plan de continuité pédagogique adopté par les instances de l'établissement et validé par le rectorat de l'académie de Lyon s'applique de la manière suivante.

Modalités de présentation

Conseil pédagogique : mardi 10 novembre 2020.

Conseil d'Administration : jeudi 12 novembre 2020. Présentation de plusieurs propositions de fonctionnement pédagogique.

Conseil de la Vie Lycéenne : prévu le mardi 17 novembre 2020 pour aborder les modalités d'accompagnement des élèves les plus fragiles.

Problématique et contexte spécifique de la CSI

Préserver l'ouverture de la Cité Scolaire Internationale : école, collège, lycée pour tous les élèves.

Complexité de fonctionnement de la CSI car l'enseignement international de même que la réforme du lycée pour les classes de 1^{ère} et terminales implique un brassage permanent des élèves alors même que le manque de salles accentue la mobilité des élèves. Le fait que les professeurs soient quasiment tous en services partagés collège/lycée, voire école rend impossible d'isoler le lycée d'une problématique plus générale.

Nécessité absolue de diminuer le nombre de demi-pensionnaires : il est indispensable de libérer des places au lycée, pour assurer la sécurité de tous y compris pour les collégiens. La mise en place depuis le début de l'année scolaire d'un 4^{ème} service ne suffit pas garantir la distanciation physique, alors que les élèves ne portent pas de masques : il y a un réel danger. Un travail est mené pour améliorer la sécurité : placement des

élèves, demande à la société privée qui gère la restauration ainsi qu'à la région Auvergne Rhône-Alpes de mettre en place des cloisons sur les tables, et d'intensifier le nettoyage et la désinfection.

Fluidifier les circulations des élèves dans les couloirs, éviter les regroupements dans les parties communes et améliorer aux entrées et sorties le plan Vigipirate urgence attentat.

Organisation pédagogique retenue

Les enseignants gardent l'autonomie et liberté de leurs choix pédagogiques dont ils rendent compte à leurs corps d'inspection. Ils réfléchissent en équipe pédagogique au fonctionnement de l'enseignement en distanciel et aux méthodes de la classe inversée.

Semaine A

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2nde	Matin	Classe entière	Classe entière	Classe entière	Classe entière	Classe entière
	Après-midi					
1ère	Matin					
	Après-midi	Classe entière	Classe entière	Classe entière	Classe entière	Classe entière
Terminale	Matin	Classe entière	Classe entière	Classe entière	Classe entière	Classe entière
	Après-midi	Classe entière	Classe entière	Classe entière	Classe entière	Classe entière

Semaine B

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2nde	Matin					
	Après-midi	Classe entière	Classe entière	Classe entière	Classe entière	Classe entière
1ère	Matin	Classe entière	Classe entière	Classe entière	Classe entière	Classe entière
	Après-midi					
Terminale	Matin	Classe entière	Classe entière	Classe entière	Classe entière	Classe entière
	Après-midi	Classe entière	Classe entière	Classe entière	Classe entière	Classe entière

Cette organisation permet de diminuer de près de moitié le nombre de repas fournis en seconde et en première

Points de vigilance pédagogique

Recensement du matériel informatique dont dispose les élèves chez eux et possibilité de temps d'utilisation si celui-ci ne leur appartient pas en propre. Accueil dans une salle informatique des élèves pour lesquels la connexion est mauvaise. Achat de webcam supplémentaires pour les enseignants qui ont besoin de faire des cours en distanciel depuis le lycée.

Vie scolaire : suivi le plus personnalisé possible. Un AED dédié par classe. Vigilance accrue pour les élèves les plus fragiles ou le plus susceptible de décrocher. Ecoute active de la part de la CPE.

Outils de communication

Rationalisation des moyens de communication et mise en place de formations sur les outils utilisés.

Pronote et le site internet de la CSI sont privilégiés. Pour rappel : la CSI, en raison de sa spécificité, ne peut pas faire fonctionner l'ENT de la Région.

L'enseignement distanciel se fait exclusivement par les outils qui ne posent pas de problèmes par rapport à la RGPD : google éducation et ma classe à la maison du CNED.

L'emploi du temps est accessible sur Pronote

3. Un ensemble de mesures sanitaires pour une protection maximale

Le protocole sanitaire repose sur cinq fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication

3.1 Préalable

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans l'établissement.

Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au lycée en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.

Les personnels procèdent de la même manière.

Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne travaillent pas en présentiel.

Toutes les personnes présentes dans l'établissement sont dans l'obligation de porter un masque.

3.2 Le maintien de la distanciation physique

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Le plan de circulation matérialisé au sol et sur les murs doit être scrupuleusement respecté.

Dans les salles de restauration, le masque ne doit être retiré qu'après l'installation effective à table. Pour respecter la distanciation physique les élèves seront placés en quinconce.

3.3 L'application des gestes barrières

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde car ce sont les mesures de prévention individuelles qui sont les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du

virus.

FACE AU CORONAVIRUS: POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

Comment bien se laver les mains

Le Parisien

1



Mouillez-vous les mains avec de l'eau. Versez du savon dans le creux de votre main.

2



Frottez-vous les mains de 15 à 20 secondes : les doigts, les paumes, le dessus des mains et les poignets.

3



Entrelacez vos mains pour nettoyer la zone entre les doigts.

4



Nettoyez également **les ongles.**

5



Rincez-vous les mains sous l'eau.

Séchez-vous les mains si possible avec un essuie-main à usage unique.

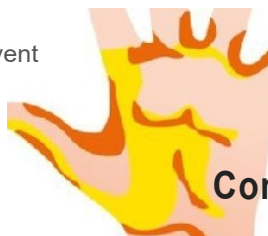
Dos de la main



Zone fréquemment oubliée

Zone très souvent oubliée

Paume de la main



Comment

bien se laver les mains

Le lavage des mains sera privilégié

Il consiste à **laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes**, avec un séchage soigneux. Toutefois, le nombre de point d'eau étant limité, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique sera privilégiée.

RAPPEL : veuillez fournir un flacon de gel à votre enfant

Il doit être réalisé, à minima :

- A la maison, avant de partir au lycée
- Avant de rentrer en classe
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué. Le soir dès l'arrivée au domicile.

Les échanges manuels de matériels (crayons, livres,...) sont interdits.



Pour le personnel, les autorités sanitaires recommandent le port du masque antiprojection, également appelé masques "grand public". Les personnels vulnérables peuvent faire la demande de masques à la protection renforcée en faisant remplir un imprimé spécifique par leur médecin.

Le port du masque est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées.

Pour les élèves, le port du masque "grand public" est obligatoire en tous lieux et à tous moments.



Pour les élèves, le port du masque "grand public" est obligatoire en tous lieux et à tout moment dès l'entrée dans le lycée.



L'**aération des locaux** est fréquemment réalisée et dure au moins 10 minutes à chaque fois. Cette aération, la plus fréquente possible doit se faire au moins une fois toutes les deux heures.

Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves.

La qualité de l'aération a été fortement améliorée par des travaux effectués pendant l'été et les congés de Toussaint.

3.4 La limitation du brassage des élèves

La stabilité des classes et des groupes d'élèves qui contribue à la limitation du brassage a été recherchée et lorsque cela était possible ce sont les enseignants qui se déplacent plutôt que les élèves, mais cela est rendu très difficile à la CSI en raison des effectifs des élèves (plus de classes que de salles au collège) et par le fait que les cours de section ne se font qu'avec des élèves provenant de toutes les classes d'un même niveau et que la réforme du lycée en 1^{ère} et en terminale est conçue pour brasser les élèves.

Dès la fin de leurs cours, les élèves sont tenus de quitter l'établissement.

Il est demandé de respecter les sens de circulation. Les parcours balisés permettent de garder une distanciation physique et surtout d'éviter de se croiser.

3.5 Le nettoyage, la désinfection et l'aération des locaux et matériels

Les agents effectuent tous les jours un nettoyage des locaux. Une désinfection régulière est faite.

Dans chaque salle seront placés du gel hydro-alcoolique et du produit désinfectant. Le gel sera proposé aux élèves dès leur arrivée en classe et le produit désinfectant permettra à chacun de désinfecter son espace et les feutres tableau éventuellement utiliser par les élèves.

3.6 La formation, l'information et la communication

L'ensemble des adultes rappellera régulièrement aux élèves les gestes barrières, la distanciation physique...

Des affichettes qui récapitulent les différentes consignes sont affichées dans tout l'établissement, et des documents sont diffusés sur les écrans vidéos.

3.7 Les mesures d'éloignement des personnes présentant des symptômes

Dans l'établissement, si un élève commence à ressentir des symptômes, il sera immédiatement isolé et placé dans une salle dédiée (salle C001). La température de l'élève sera prise. L'établissement préviendra les parents pour qu'ils viennent chercher l'enfant et les autres enfants vivant dans le même foyer, le cas échéant. Le service infirmier procède à la recherche des cas contacts et en informe les services académiques, via la direction de l'établissement.

La famille, devra, elle, communiquer le résultat du test dès qu'il sera connu. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis médical.

La gestion se fera au cas par cas ; la décision de fermeture éventuelle de la classe pour un délai de 14 jours au maximum sera prise par l'éducation nationale en liaison avec l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Si votre enfant présente un quelconque symptôme avant de l'envoyer en classe, vous êtes prié de ne pas l'envoyer à l'école et prévenir la vie scolaire de son absence.

La procédure est similaire pour les personnels : isolement, tests, recherche des cas contacts...

4. L'accès des parents à l'école

Sauf cas particulier, les parents, comme toute personne étrangère à l'établissement, ne pourront accéder aux locaux de l'établissement au-delà de l'accueil. Ils seront alors dirigés vers les lieux ou services concernés. Nous vous conseillons de privilégier les contacts téléphoniques et mail en cas de besoin.

5. Attitude attendue d'un lycéen



Arrivée au lycée

Des AED sont présents à l'entrée du lycée pour vérifier qu'ils portent un masque. Puis, dans le calme, ils entrent au lycée en respectant la distanciation physique et les sens de circulation.



Dans la salle de classe

Dès leur arrivée, les élèves rentrent directement dans la classe en évitant si possible de stationner dans le couloir. Un flacon de gel hydro-alcoolique sera à disposition dans la salle.

Les élèves doivent veiller à ne toucher à rien d'autres qu'à leurs affaires personnelles ; il faut éviter le prêt de livre, stylo, ... Par conséquent, les élèves doivent venir au lycée avec leur matériel scolaire (trousse, cahier, feuille, manuels scolaires).

Les portes des salles ne sont ouvertes ou fermées que par les adultes (elles seront régulièrement désinfectées) ; il en est de même pour les interrupteurs et les sanitaires.

Avant de quitter la salle, l'enseignant ouvrira systématiquement les fenêtres afin de l'aérer.



Les périodes entre les cours

Lorsque les élèves ont un temps libre entre deux cours, il leur est demandé de veiller au respect des gestes barrières, d'autant plus qu'en raison de l'application du plan Vigipirate alerte attentat, les élèves du lycée de sont pas autorisés à sortir.

IMPORTANT :

Les élèves dont les cours se dérouleront par demi-journée sont considérés comme externes.



Départ du lycée à la fin des cours

Le départ des élèves se fera de manière ordonnée (pas d'attroupement). Les consignes de distanciation physique sont à respecter aux abords de l'établissement.

6. Les emplois du temps et la récupération du travail donné

Les informations sont communiquées par le biais du logiciel Pronote (emploi du temps, outils utilisés pour les communications en visio, travail et cours en ligne...). **Merci de vérifier en amont que vous possédez bien vos identifiants et mots de passe.**

